



RAPPORT D'ACTIVITES 2019

A. Le Comité

En 2019, le comité a compté 10 membres, soit :

Clara SCHNEUWLY (co-présidente), Olivier PETER (co-président), Dominique BAVAREL, Pierre-Yves BOSSHARD, Maëlle KOLLY (trésorière), Claire DECHAMBOUX, Camille MAULINI, Laurence MIZRAHI, Anna SERGUEEVA, Emma LIDEN, Laïla BATOU

Il s'est réuni cette année à 10 reprises.

B. Les Membres de l'association

En 2019, nous avons enregistré 24 démissions pour 2020 et avons accueilli 9 nouveaux·elles membres.

Au 31 décembre 2019, le nombre de membres de l'association s'élève à 162 membres.

C. Les consultations et audits

- En **octobre 2019**, l'AJP a été consultée sur le projet de modification de la loi sur les profils d'ADN (Mise en œuvre de la motion 15.4150 Vitali « Pas de protection pour les criminels et les violeurs » et du postulat 16.3003 de la Commission des affaires juridiques du Conseil national « Analyse des délais de conservation des profils ADN »)

D. Les conférences

- Le **9 février 2019**, dans le cadre des 90 ans de la section genevoise de la Ligue suisse des droits de l'Homme, Anna SERGUEEVA a participé à l'après-midi de réflexion autour du thème « Quelle justiciabilité des droits sociaux en Suisse et à Genève ? Une rencontre des associations actives dans le domaine social à Genève ».

- Avec le soutien des JDS, du Réseau Droit, Genre et Sexualités, de Ville et du Canton de Genève, l’AJP a organisé un cycle de conférences intitulé « le genre et le droit », qui a lieu **entre le 12 mars et le 14 mai 2019**, sur les thèmes « La place des femmes dans les professions juridiques », « Les infractions pénales d’ordre sexuel, une réforme est nécessaire » et « Le nouveau droit de l’entretien de l’enfant sous l’angle de l’égalité des genres », Camille MAULINI, Clara SCHNEUWLY, Claire DECHAMBOUX, Nina SCHNEIDER et Virginie CHARLES-NICOLAS (membres) ont organisé l’évènement.
 - La place des femmes dans les professions juridiques – conférencières : Eleonore LÉPINARD et Isabel BONI-LE GOFF
 - Rape Law - why a legal reform is needed / Les infractions pénales d’ordre sexuel - une réforme est nécessaire - conférencière : Nora SCHEIDEGGER
 - Le nouveau droit de l’entretien de l’enfant sous l’angle de l’égalité de genre - conférencières : Michelle COTTIER et Johanna MUHEIM

- Le **9 octobre 2019** a eu lieu la conférence intitulée « Le droit de manifester : standards internationaux et pratiques genevoises ». Rencontre et discussion avec Clément Nyaletsossi VOULE, Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit de réunion pacifique et d’association, Olivier PETER (AJP) et Aude MARTENOT (Solidarité Tattes). L’évènement, co-organisé par l’AJP et l’AJP-Uni, a réuni une cinquantaine de personnes dans une salle d’Uni-Mail et a été suivi d’un dîner du Comité avec Monsieur VOULE. Conférence organisée par Claire DECHAMBOUX et Olivier PETER.

E. Les publications

- Pierre-Yves BOSSHARD a continué à tenir une chronique mensuelle des droits humains paraissant dans le Courrier, consacrée à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l’homme.
- Cette année, Dominique BAVAREL a également rédigé deux contributions dans le Courrier.

F. Les actions

- Durant le courant du mois de **janvier 2019**, suite au litige opposant l’AJP à l’illustrateur Exem en marge de la votation de la loi sur la laïcité, Dominique BAVAREL, Clara SCHNEUWLY et Camille MAULINI ont assuré le suivi de l’affaire.
- Le **14 janvier 2019**, Clara SCHNEUWLY et Camille MAULINI ont rédigé un communiqué de presse au sujet de la loi sur la laïcité.

- Le **6 février 2019**, Clara SCHNEUWLY et Olivier PETER ont adressé un courrier au Conseil d'État, en demandant une modification du Règlement sur l'assistance juridique pour que la prise en charge des frais de déplacement y soit inscrite et soit étendue aux audiences civiles et administratives. Nous attendons une réponse à ce jour.
- Le **18 février 2019**, Claire DECHAMBOUX a effectué une présentation de l'AJP à l'ECAV.
- Laurence MIZRAHI a poursuivi les démarches visant à obtenir la publication des directives de la Police. Pour mémoire, la publication des directives avait été demandées une première fois le **24 mars 2017**. Après avoir accusé réception de notre demande le 21 mars 2018, Mme Monica BONFANTI avait finalement répondu par courrier du **2 juillet 2018**. Dans sa réponse, Mme Monica BONFANTI nous a indiqué que les directives existaient en un nombre très important (environ 200). Elle avait chargé ses services de les examiner une par une afin de déterminer si un intérêt privé ou public prépondérant empêchait la transmission de certaines d'entre elles. En outre, une partie des directives faisait l'objet d'une révision. Elle souhaitait également solliciter l'avis du Conseiller d'État en charge, avant la publication. Finalement, après deux relances consécutives avec indication qu'un recours pour déni de justice serait déposé sans réponse, la Police a finalement accepté, par courrier du **28 février 2019**, de publier ses directives. La publication prendra effet le **1^{er} mai 2019** sur le site internet de l'Etat de Genève (www.ge.ch).
- Laurence MIZRAHI, Maëlle KOLLY et Dominique BAVAREL ont participé à la relecture des commentaires de l'AJP effectués pour la contribution civile à l'EPI (évaluation indépendante de la Constitution genevoise) au sujet de l'art. 28 al. 2 Cst-Ge. La présentation du rapport sur les droits fondamentaux (Art. 14 à 40 Cst-Ge) a lieu le **2 avril 2019** en présence de M. Antonio HODGERS et M. Sami KANAAN, ainsi que d'ancien-ne-s constituant-e-s et divers-es autres représentant-e-s des autorités publiques.
- L'AJP a été représentée par Pierre-Yves BOSSHARD dans le comité contre la loi sur la laïcité de l'État dont la votation a eu lieu le **10 février 2019**.
- Clara SCHNEUWLY, Maëlle KOLLY et Emma LIDEN ont participé pour l'AJP au Groupe juridique du Collectif de la grève des femmes* du **14 juin 2019**.
- Clara SCHNEUWLY, Claire DECHAMBOUX et Valerie DEBERNARDI ont participé pour l'AJP au groupe de travail de l'événement Bastions de l'égalité en collaboration avec F-info (principalement) qui a eu lieu le **15 juin 2019** en donnant les informations juridiques et ont assuré les permanences juridiques pendant la journée. Clara SCHNEUWLY et Claire DECHAMBOUX sont intervenues dans ce cadre à la radio Vostok qui couvrait l'événement.

- Lors de la **rentrée de septembre 2019** a eu lieu la présentation de l'AJP (et AJP-UNI) dans les cours de toutes les volées à l'UNIGE. Présentation du concours d'art oratoire à venir.
- Le **23 septembre 2019**, Claire DECHAMBOUX a représenté l'AJP lors de la réunion de bilan des Bastions de l'égalité
- Le **28 septembre 2019**, tout le comité a participé à une journée de réflexion AJP visant à discuter en profondeur et (re)définir le fonctionnement de l'association et son implication future (participation des membres, cotisations en retard, suivi comptable, etc.).
- Depuis cette journée de réflexion, le comité a travaillé à la mise en place d'une nouvelle communication. Clara SCHNEUWLY a ainsi mis en place une newsletter mensuelle à destination des membres afin d'éviter un flux trop important de mails. Clara SCHNEUWLY et Olivier PETER ont contacté des graphistes afin de renouveler l'identité visuelle de l'association (cf. vote de l'AG précédente). Après avoir étudié plusieurs propositions, le comité a porté son choix le travail de Julie SCHNEIDER, dont le suivi du travail a été effectué avec Claire DECHAMBOUX.
- Le **15 novembre 2019** a eu lieu le Concours d'art oratoire sur les droits humains, sur le genre et le droit, faisant suite du cycle conférence et de l'année historique de la grève féministe du 14 juin. Il a été organisé par Nina SCHNEIDER, Virginie CHARLES-NICOLAS (membres), Clara SCHNEUWLY, Camille MAULINI et Claire DECHAMBOUX et s'est déroulé dans le cadre du Festival Les Créatives.
 - Composition du jury :
 - Anne-Marie BARONE, *Titulaire du brevet d'avocate, juge à la retraite*
 - Djemila CARRON, *Maître d'enseignement et de recherche à InZone, cofondatrice de la Law Clinic sur les droits des personnes vulnérables de l'Université de Genève, co-coordinatrice du Réseau Droit, genre et sexualités en Suisse romande*
 - Laura SANTONINO, *Avocate spécialisée dans la défense des victimes*
 - Shirley SOUAGNON, *Artiste, humoriste et productrice*
 - Patricia SCHULZ, *Titulaire du brevet d'avocate, Senior Research Associate UNRISD, ancienne membre du Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, ancienne directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes*
 - Participant·e·s et sujets :
 - Madame Coralie CAPPONI, « *La magistrate appelle l'autrice de l'infraction à la barre. L'avocate s'y oppose. L'huissière fait un malaise* ». *De l'importance du langage inclusif dans le droit.*
 - Madame Charlotte TEASDALE, « *Mistinguett* » : « *De nos jours, ce terme est utilisé dans le langage courant pour désigner, de façon familière mais généralement affectueuse une jeune fille ou une jeune*

femme” (arrêt du Tribunal fédéral 4A_18/2018 du 21 novembre 2018). Mesdames, la loi fédérale sur l’égalité vous protège.

- Monsieur Juan LOPEZ, *Un congé paternité de deux semaines. Non, on ne vous félicitera pas !*
- Madame Morgane VENTURA, *Loi sur la laïcité : une laïcité spécialement imposée aux femmes*
- Madame Amel MERABET, *Persécuté·x·e en raison de son orientation sexuelle et de son identité de genre : un motif d’asile à défendre*

Reportage RTS : <https://www.youtube.com/watch?v=pBFiQcHDMC0>

- Le **4 décembre 2019**, Olivier PETER, en représentation de l’AJP, ainsi qu’une dizaine de confrères et consœurs genevoises et vaudoises ont remis au Parlement fédéral une pétition signée par 200 avocat·e·s en soutien à l’initiative pour modifier l’art. 116 al. 1 LEI et dépenaliser le délit de solidarité et appelant les pouvoirs judiciaires cantonaux à cesser de poursuivre les infractions de soutien à l’entrée et/ou au séjour illégal lorsque l’acte avait pour but d’apporter une aide humanitaire. La pétition a été élaborée et diffusée en collaboration avec Solidarités sans frontières.
- Le **11 décembre 2019**, la Coordination genevoise pour le droit de manifester (CGDM) a tenu une conférence de presse et publié un document intitulé « Manifester, c’était mieux avant : rapport sur la régression de la liberté de réunion pacifique à Genève (2015-2019) et soulevant d’importantes critiques à l’égard de la Loi genevoise sur les manifestations sur le domaine public (LMDPu), ainsi que son application. Olivier PETER, représentant l’AJP avec Raphaël ROUX au sein de la Coordination, est intervenu lors de cette conférence de presse ainsi que lors d’un bref débat à Forum l’opposant à Murat ALDER. Le rapport a été relayé par la presse genevoise et a conduit les parties de l’Alternative, en collaboration avec la CGDM, à déposer un projet de loi demandant de modifier la LMDPU. L’AJP ainsi que la CGDM ont également saisi la Cour des Comptes et le Rapporteur des Nations Unies sur la liberté de réunion pacifique, en sollicitant leur intervention.
- Dominique BAVAREL était en charge du suivi des nouvelles procédures pour l’obtention de l’aide d’urgence. A cet égard, l’AJP a signé la lettre adressée à Pierre MAUDET concernant la nouvelle procédure d’octroi de l’aide d’urgence.
- La collaboration étroite avec l’AJP-UNI a continué à être fructueuse permettant d’organiser des événements en commun.

G. Les IDS 2019

- Le 21 novembre 2019 délégation de l’AJP (Pierre-Yves BOSSHARD, Camille MAULINI, Laurence MIZRAHI, Maëlle KOLLY et Olivier PETER) a rencontré une

délégation des juristes progressistes vaudois, à Lausanne, en présence de Mélanie AEBLI, afin de discuter des moyens de collaboration.

- Camille MAULINI a représenté l'AJP aux JDS à Berne tout au long de l'année.
- Camille MAULINI et Clara SCHNEUWLY ont participé en janvier 2020 à Berne à une journée de réflexion nationale sur l'avenir des JDS.
- Camille MAULINI a participé au processus de recrutement de la nouvelle permanente des JDS. Il s'agit de Manuela HUGENTOBLER qui entrera en fonction à l'été 2020.
- Camille MAULINI quittera le Comité des JDS à l'été 2020.

Personne n'est annoncé pour reprendre la représentation de l'AJP à Berne pour le moment.

En cas d'intérêt/de questions: contactez volontiers Camille MAULINI : camille.maulini@etudecdd.ch

H. Actions 2020

- **2 mars 2020** : « Violences sexuelles : Changer la loi ? Changer les mentalités ? », table ronde organisée par Camille MAULINI pour l'AJP, les Bibliothèques municipales et le service Agenda 21-Ville durable. Clara SCHNEUWLY était l'une des intervenantes. Le live facebook est disponible sous ce lien : <https://www.facebook.com/watch/live/?v=566911257240349>
- **Juin 2020** : Appel d'Amnesty International pour une révision de la notion de viol dans le code pénal. Clara SCHNEUWLY et Camille MAULINI ont rencontré Amnesty International à Berne en janvier 2020 puis ont participé au lancement de l'appel le 12 juin 2020. L'AJP est organisation signataire de l'appel. La modification est en cours de discussion en commission des chambres fédérales... affaire à suivre à l'automne 2020. <https://www.stopp-sexuelle-gewalt.ch/fr>.
- 22 août 2020 : AG des JDS à Zürich
- Automne 2020 : rencontre collaborative avec Extinction Rebellion et suivi des modifications de la loi pénale sur la notion du viol.

* * *